

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
La Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Ltée
333, Edifice Canada Cement
Montréal.

REDIGEE EN COLLABORATION

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon).

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

29e ANNEE — No 33

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, LE 15 JUILLET 1944

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement: \$2.50 par année

Un accord Roosevelt - Churchill - de Gaulle

C'est ce que fait entrevoir la visite du général français aux Etats-Unis et au Canada. — Différence entre la reconnaissance du Comité national de libération et du Gouvernement provisoire de la république. — De Gaulle a-t-il renoncé définitivement à vouloir s'imposer comme chef de la France?

Le Général de Gaulle est parti très satisfait de sa visite aux Etats-Unis et au Canada. Mieux valait certes qu'il en fut ainsi, car les Alliés ne seront jamais trop rapprochés les uns des autres. Reste à savoir si le pétulant général pensera de même lorsqu'il sera retourné à Alger, vu qu'il lui est arrivé bien souvent de défaire le lendemain la toile qu'il avait tissée la veille. On a déjà observé que le ton de ses harangues était plus contenu, qu'il ne discourait plus à pleine voix. Cela tend à prouver qu'il y a quelque chose de changé chez lui.

De Gaulle n'a cependant pas obtenu tout ce qu'il voulait à Washington. Au lieu de la reconnaissance de son Gouvernement provisoire de la République française, on ne lui a accordé que celle du Comité national de libération. Ce n'est pas la même chose. Aussi a-t-il dû faire contre mauvaise fortune bon cœur en déclarant à Ottawa:

"Il existe un gouvernement français. C'est un fait établi. D'autres gouvernements pourront définir en d'autres termes leurs relations avec ce gouvernement, mais les termes d'une définition sont de peu d'importance, car une définition n'altère pas les faits et le gouvernement français est un fait."

Le général de Gaulle se trouvait ainsi à opérer une savante retraite. Du reste, il a tout de même obtenu que le Comité de libération administre les territoires français conquis par les Anglo-Américains, au lieu de laisser chaque localité choisir elle-même ses administrateurs. Ensuite, lorsque la France aura été tout-à-fait libérée, elle choisira librement sa forme de gouvernement. On prêtait à de Gaulle l'ambition de s'imposer lui-même comme chef de la nation et de donner à un pays un gouvernement à sa guise; s'il est vrai que son ambition soit allée aussi loin, il en a rabattu beaucoup depuis.

Dans "Pour la Victoire", journal français de New York souvent cité ici, M. André de Kérillis adressait au général, la veille de son arrivée, ce conseil encore d'actualité, bien que de Gaulle soit retourné à Alger:

"Pour réussir dans sa mission, il ne faut pas qu'il demande à l'Amérique de renoncer à ses principes. La diplomatie américaine, le prestige américain sont des armes aussi puissantes que les divisions débarquant en Europe. Pour préserver le sang de ses enfants, pour raccourcir la durée de la guerre, pour épargner d'immenses souffrances à la France et à l'Europe, l'Amérique a besoin que son prestige soit aussi intact que ses armées. Pour mettre fin au chaos moral, pour rétablir la démocratie, elle a aussi besoin de son prestige. Le devoir des Français patriotes est de renforcer le prestige américain que les Allemands ont essayé de ruiner. C'est une des contributions qu'ils doivent apporter à la cause sainte de la libération. Elle implique l'obligation sacrée de renvoyer à la fin de la guerre tous les problèmes litigieux de quelque nature qu'ils soient."

(Suite à la page 2)

Poursuivi pour un million il s'en tire avec six cents

Tel est le lot qui échoit à Me Henry Torrès, co-directeur de "France-Amérique", hebdomadaire new-yorkais, et auteur de la "Machine Infernale".

New York, 14. — Fraternellement défendu par Me Richard Cronan, membre du Comité Exécutif de "France Forever", qui assisté de Me Milton Adler, a prononcé pour lui une puissante et magnifique plaidoirie, Me Henry Torrès vient de soutenir pendant quinze jours devant la Cour Suprême de l'Etat un procès en libelle qui lui était intenté par Me Bruno Weil, ancien avocat à Berlin, aujourd'hui citoyen argentin résidant à New York. Me Weil a aussi résidé en France avant la guerre. C'est même ce séjour qui lui a valu de figurer dans la "Machine Infernale".

Les débats étaient présidés par le juge Pecora, avec l'autorité et le tact que lui reconnaissent aussi bien les magistrats et les membres du Barreau que les justiciables eux-mêmes. Me Bruno Weil réclamait à Me Henry Torrès un million de dollars pour le préjudice qui lui avait porté la publication par ce dernier de la "Machine Infernale", gros volume de polémique, et d'un article dans "News" de Toronto. A l'audience, l'avocat du plaignant, Me Garfield Hays, avait réduit sa demande à \$500,000. Cette concession ne fut pas jugée suffisante par le jury, qui n'accorda à Me Weil en tout et pour tout que 6 cents (\$0.06).

Me Torrès est directeur conjoint, avec M. Emile Buré, de "France-Amérique", hebdomadaire new-yorkais. Une souscription en sa faveur ne sera donc pas nécessaire parmi les lecteurs du journal, d'autant plus que, parmi les jurés qui, à peine le verdict rendu, sont allés vers Me Henry Torrès afin de lui attester leur sympathie, il s'en est trouvé un tout de suite pour lui remettre spontanément les six cents, "afin, lui dit-il, de vous remercier, car vous n'éprouviez aucun embarras de ce procès."

Me Henry Torrès est en même temps l'auteur d'un "Pierre Laval" qui a eu une immense répercussion aux Etats-Unis. Ce volume n'a pas peu contribué, sans doute, à valoir à son auteur la sympathie du jury.



C'est tout un parti que le président de la Chambre des Communes a mis en quarantaine pour sept jours par l'expulsion de M. Liguori Lacombe, chef du Parti Canadien, puisqu'il constitue à lui tout seul cette faction politique. Ce n'est pas la première fois que le président de la Chambre est contraint d'invoquer le député de Laval-Deux-Montagnes à aller se "trafranchir", car il lui arrive de "s'échauffer" plus souvent qu'à son tour. Il venait d'interrompre une douzaine de fois M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire, en lui offrant comme compensation de se laisser interrompre aussi souvent des son prochain discours, par M. Raymond un sport au sein de ce qu'on entendait faire du grand patriote Camillien Houde. Voula! il attirer à son parti l'intérêt du camp de Fredericton? Avait-il la naïveté de croire que Camillien consentirait à servir sous quelque "cheuf" que ce soit? Les Blocards entretiennent la même illusion. Voyez-vous Camillien, ce géant, obéir aux ordres du p'tit Laurendeau. A propos, qui a bien pu écrire cette longue lettre textuellement reproduite par le "Devoir", de Madame Houde, adressée au ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent. En tout cas, Madame Houde n'en a sûrement pas écrit elle-même le premier mot, si elle y a affixé sa signature.

Nous lisons dans "L'Avenir du Nord": "On nous informe que MM. Maxime Raymond et André Laurendeau, respectivement chefs fédéral et provincial du Bloc Populaire, ont résolu d'un commun accord, de ne plus inviter M. Bourassa à leurs réunions populaires, en guise de protestation tacite contre son invitation lancée le mois dernier à ses compatriotes canadiens-français et catholiques, de voter, aux prochaines élections tant provinciales que fédérales, pour les candidats de la C. C. F. à défaut de candidats nationalistes". Comme quoi le Maître continue le rôle qu'il joua de tout temps d'être bien plus dangereux pour ses amis que pour ses ennemis. A condition que la C. C. F. veuille de lui, parions qu'il lui offrira ses services, mais M. J. Caldwell est bien trop roublard pour les accepter.

Quelles que soient les ultimes répercussions du désormais fameux discours du sénateur T.-D. Bouchard, il n'en reste pas moins que celui-ci a frappé des coups qui ont déjà produit leur effet. Aucun de ces jeunes Laurentiens, Jocistes et Fessistes, n'a participé à une émeute depuis la dénonciation du sénateur maskoutain contre l'Ordre secret Jacques-Cartier. N'est-ce pas un commencement de preuve que notre Ku Klux Klan n'était pas aussi inoffensif qu'on a voulu le faire croire? Jusqu'au chanoine Lionel Groulx, son pseudo-chef, qui s'est empressé de rentrer sous terre, ainsi qu'il en a l'habitude chaque fois que ça commence à "chauffer". Très brève lorsqu'il s'agit de derrière son drapeau fleurdelisé, ce Capitaine Fracasse disparaît aussitôt que l'on fait mine de chercher qui s'abrite derrière ce mode rempart.

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, n'a pas jugé opportun non plus de faire face à la musique. Il n'a fourni aucune explication sur son attitude derrière son drapeau fleurdelisé, ce Capitaine Fracasse disparaît aussitôt que l'on fait mine de chercher qui s'abrite derrière ce mode rempart.

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, n'a pas jugé opportun non plus de faire face à la musique. Il n'a fourni aucune explication sur son attitude derrière son drapeau fleurdelisé, ce Capitaine Fracasse disparaît aussitôt que l'on fait mine de chercher qui s'abrite derrière ce mode rempart.

Les journaux des provinces-sœurs rendent un hommage mérité à l'administration donnée à notre province depuis cinq ans. — M. Godbout et ses lieutenants offrent un record sans précédent et c'est avec confiance qu'ils viennent devant le peuple chercher le renouvellement de leur mandat.

L'hon. M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, et ses lieutenants ont raison de se présenter en toute confiance devant l'électorat afin de lui demander le renouvellement du mandat qu'il leur a confié, en 1939. C'est avec un record de progrès accompli dans les divers champs de l'administration provinciale au cours de ces dernières années que le gouvernement fait appel à l'esprit de justice et au bon sens des électeurs de Québec.

Dans le domaine financier tout d'abord, le gouvernement Godbout, par son trésorier provincial, l'hon. M. Mathewson, a fait en sorte de faire disparaître les déficits, redonnant à la province son aplomb et son crédit et bouclant son budget, depuis trois ans, avec des surplus.

Dans son discours à la radio, M. Godbout a signalé l'initiative considérable et de très grande portée représentée par l'expropriation de la "Montreal Light, Heat & Power". On sera forcé de reconnaître qu'il fallait beaucoup de courage au gouvernement Godbout pour se lancer dans une entreprise que nombre de gens tenaient pour irréalizable à cause des puissants intérêts à affronter. Le premier ministre a tenu ferme et aujourd'hui la vaste clientèle de l'ancienne compagnie paie des taux moins élevés et les abonnés d'autres compagnies dans le reste de la province jouissent d'avantages correspondants.

"Même politique audacieuse et clairvoyante, écrit la "Presse", dans les choses de l'éducation et du monde ouvrier. M. Godbout et ses collègues n'ont pas attendu qu'on leur frayât la voie: lorsqu'une réforme ou une amélioration a paru nécessaire, la mesure réformatrice n'a pas tardé. Si le gouvernement a accordé une attention particulière aux populations rurales c'est que, pour avoir été négligées dans le passé, elles ne bénéficiaient pas d'un standard de vie en rapport avec le rôle de plus en plus important qu'elles jouent dans l'économie nationale."

Les journaux d'Ontario, au lendemain de la dissolution des Chambres provinciales, faisaient l'éloge du gouvernement de Québec et de son chef, M. Godbout. Le "Toronto Star" écrivait entre autres choses:

"Le record du gouvernement a été splendide. Québec a eu une administration progressive. Il a accordé le vote aux femmes, encouragé et développé l'éducation, élargi l'électricité, et, en

(Suite à la page 2)

La campagne répugnante des chefs du Bloc Populaire

Comme à l'exemple des Unionistes de 1935 et de 1936, les orateurs du Bloc Populaire entendent se servir des injures et des calomnies pour attaquer les chefs du parti libéral. — Ils offrent une impression de répugnance. — Nous les attendons de pied ferme.

Il fallait s'y attendre. Depuis les jours inoubliables des luttes de 1935 et de 1936, alors que pour gagner le pouvoir et vaincre le parti libéral, M. Duplessis et ses lieutenants avaient déclenché une campagne de calomnies et d'accusations sans nom contre l'administration du temps, les adversaires ont pris goût à cette tactique répugnante et se font fi de la réputation des honnêtes gens et de la probité publique. Comme s'il n'existait pas une morale chrétienne et une loi de charité à exercer dans la conduite des discussions politiques.

Pour le moment, occupons-nous de discours échevelés, démagogiques, cousus de mensonges, d'accusations erronées, de fausses dénonciations et de pures inventions que débitent à la radio et sur la tribune publique les orateurs du Bloc Populaire, ce parti né pour créer la perturbation au sein de notre paisible population et qui, comme autrefois les nationalistes, ne cherche que le pouvoir et la chute de nos meilleurs hommes publics. Ces gens ne respectent rien, ni la vie privée, ni la probité politique, ni les oeuvres accomplies. Ils ne cherchent qu'une chose: convaincre l'électorat que la province de Québec a trop fait pour la guerre, que nous avons été livrés pieds et poings liés au gouvernement d'Ottawa par M. Godbout et qu'eux seuls peuvent sauver la province d'une ruine complète. Comme ça pue à plein nez les appels démagogiques de 1936! Et pour ce faire, ils ne respectent rien. Voilà pourquoi un journaliste de Québec, madame Annette Boulanger-Johnson, dans une série d'articles intéressants parus dans le "Soleil", n'hésite pas à déclarer catégoriquement:

"Il est pourtant un motif assez saillant qui se dégage nettement de tous ces discours et articles de journal — un motif qui nous frappe étrangement parmi toutes les paroles prononcées pour faire miroiter à nos yeux un avenir de prospérité inouïe. Ce motif, c'est une campagne de dénigrement à outrance que le Bloc, de toute évidence, a adoptée dans le dessein d'éclabousser tout le monde de son venin. C'est dommage que des hommes cultivés,

(Suite à la page 2)

Sachons rester sur le véritable terrain de la lutte

Le faux dévôt Maurice sue l'hypocrisie

Prêt à proposer un Français ou un Dominicain à la tête de l'Hydro-Québec, s'il pense en tirer un bénéfice électoral. — Nos collègues classiques et "Le Devoir". — Tapage complété aux assemblées libérales.

Ste-Thérèse, 13 juillet M. le directeur.

A moi ancien élève d'un collège classique qui n'est ni meilleur ni pire que les autres, voici les réflexions qui me sont venues sur le sensationnel discours du sénateur Bouchard et sur les suites qui en découleront.

D'abord, je mets de côté l'hon. M. Godbout et le congé par lui signifié à M. Bouchard. J'avoue que sa position était difficile, à la veille des élections, et qu'il lui était impossible de ne pas agir; mais il aurait peut-être mieux agi de ne pas procéder avec autant de précipitation, afin de priver M. Duplessis de la chance à lui offerte de proclamer qu'il avait agi comme premier ministre sans l'être, alors qu'il n'avait eu qu'à donner l'ordre à M. Godbout de congédier M. Bouchard pour que M. Godbout s'exécutât immédiatement. Le "lumberjack" des Trois-Rivières sue tellement l'hypocrisie par toutes les pores de sa peau que je suis même étonné qu'il n'ait pas proposé un Français ou un Dominicain comme président de l'Hydro-Québec, histoire de se servir de la religion qu'il prétend servir.

Nier est facile, puisqu'on peut nier même l'évidence; mais personne n'ignore que nos collègues classiques ne sont nullement des endroites où l'on nous apprend beaucoup à aimer les Anglais. Le fait que le "Devoir" y est hospitalisé à l'exclusion de presque tous les autres journaux ne contribue pas peu à alimenter cette hostilité. Le moins que l'on pourrait exiger de ces institutions serait de faire disparaître cette atmosphère déprimante sous peine de leur retirer la subvention annuelle payée par le gouvernement provincial. Il y a tant d'autres matières qui pourraient être enseignées avec plus de profit aux élèves, comme de savoir distinguer un billet d'un reçu, et un chèque d'une traite!

Sorti du collège armé d'un bachelot, je me suis trouvé totalement désarmé dans la lutte pour la vie. Ayant trouvé toutes les avenues professionnelles encombrées, j'ai dû me lancer dans les affaires avec un bagage de connaissances pratiques tellement réduit qu'il m'a fallu au moins dix années pour concurrencer sur ce point un Anglo-Canadien du même âge. Tout comme dans le cas de M. Bouchard, mon premier patron fut un protestant anglophone. Je ne le pensais pas mari de "pieds fourchus avec des cornes sur la tête", mais il me disait souvent, devant mon ignorance de toutes choses commerciales: "Vous auriez dû apprendre cela au collège".

Se sentant impuissants à vaincre le gouvernement libéral sur le terrain de la politique provinciale, les adversaires du parti libéral essaient de l'entraîner sur le terrain de la politique fédérale. — Un exemple entre cent.

Dans son discours à la radio, il y a une dizaine de jours, l'hon. M. Godbout qui vient de déclencher la campagne politique du parti libéral par toute la province, à l'Islet, dimanche dernier, au milieu du plus grand enthousiasme, n'a pas manqué de dénoncer le genre de campagne que ses adversaires vont essayer de mener contre son gouvernement et contre ses oeuvres. Entraîner la discussion sur le terrain fédéral, sur la guerre et les affaires du fédéral. La tactique est déloyale, grossière et malhonnête. Elle démontre que les partisans de l'Union Nationale (qui est, en somme, le parti bleu, M. Duplessis étant un conservateur à tout crin) comme ceux du Bloc Populaire, n'ont rien à reprocher aux administrateurs libéraux qui ont dirigé les affaires de la province avec tant de sagesse, d'habileté et de progrès, depuis 1939. Aucune critique à faire, aucun reproche à adresser. Alors, haro sur le fédéral en accusant Godbout d'être responsable de la guerre!

En voulez-vous la preuve? Lisez cet appel encadré publié depuis trois semaines en première page de l'"ECHO du Nord", hebdomadaire publié à Saint-Jérôme, dans les intérêts du parti de l'Union Nationale. C'est, en effet, à être encadré:

UN DEVOIR PATRIOTIQUE

"Le devoir de tous et de chacun de nous est simple et clair. Donner à notre chère Patrie, à cette heure critique, tragique de notre histoire, la représentation parlementaire la plus intelligente, la plus courageuse, la plus sage, la plus fière, la plus vaillante qu'il soit possible d'élire.

"Dès l'automne de 1939, M. Duplessis a mis notre peuple en garde contre les empiètements d'Ottawa. Beaucoup ont eu peur. Ils ont voté pour se faire protéger.

"Avez-vous l'intention de répéter le geste de 1939?

"Avez-vous été assez trompés?

"Avez-vous suffisamment payé de votre sang et de celui de vos enfants?

"Avez-vous assez payé de milliards aux autres?

"Alors, vous réglerez vos comptes avec Godbout, en le battant lui et tous ses candidats.

"Avez-vous l'intention de voter comme au plébiscite? C'est naturel, puisque le premier plébiscite sur l'autonomie de Québec et la conscription des libéraux. — C'est Maurice Duplessis qui vous l'a donné en octobre 1939.

(Suite à la page 2)

A travers les faits

Les journaux nous apprennent que M. Edouard Lacroix, le versatile député de Beauce au Parlement fédéral, va résigner son mandat au fédéral pour faire la lutte à l'hon. Henri Renault, ministre du Commerce et des Affaires municipales, dans les présentes élections provinciales, dans ce qu'il croit être son fief de la Beauce. M. Lacroix n'en sera qu'à sa cinquième ou sixième volte-face dans le domaine politique. Tout d'abord attaché à la politique libérale — quoique M. Lacroix n'ait jamais été un véritable libéral — il caressa l'espoir de devenir chef du parti de l'Union Libérale Nationale. Mais déçu dans ses ambitions, comme ses copains Hamel, Guoin et Grégoire, il congut le projet encore plus fantastique de devenir chef du parti libéral provincial à la convention qui choisit l'hon. M. Godbout. De dépit, il se jeta dans les bras du Bloc National, trop heureux de l'accueillir pour financer ses activités. On aurait cru qu'il aurait restreint ses activités au domaine fédéral, mais voilà que dans l'espérance de devenir premier-ministre à Québec, il résigne son mandat à Ottawa et demande à l'électorat de Beauce de le préférer à M. Renault qui possède la confiance et l'estime des électeurs de ce beau et grand comté. Le peuple de Beauce, qui a accordé son appui à M. Lacroix comme partisan de M. King et comme libéral, va-t-il être le jouet de ce que nous n'hésitons pas à appeler un saltimbanque politique? M. Lacroix croit-il se jouer de ses électeurs sous prétexte qu'il est un grand homme d'affaires et qu'autrefois, il a joui d'une belle popularité dans la Beauce? Son orgueil démesuré et ses folles ambitions ne sont secrets pour personne et il se pourrait bien que la roche tarpéienne voit la chute de ce politicien qui a causé tant de tort à sa province et au pays. Il y a un terme à toute comédie politique.

Le 7 août prochain, tous les libéraux du pays rendront hommage, dans une grande démonstration publique, à l'hon. Mackenzie King qui célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination au poste de chef du parti libéral. Un buste en bronze de sa personne lui sera présentée, oeuvre d'un grand sculpteur américain, dans une fête qui fera époque dans les

(Suite à la page 3)

Un accord Roosevelt...

(Suite de la 1ère page)

"Pour réussir dans sa mission, le général de Gaulle doit effacer les appréhensions que ses actions passées ont fait naître. Il doit donner non pas seulement l'assurance verbale, mais la garantie matérielle qu'il ne convoite pas pour lui ou pour sa faction la conquête politique de la France. Une poignée d'exilés portés dans les fourgons de l'étranger n'a pas le droit de violenter les volontés de 40 millions de Français et de vouloir par surprise s'emparer de la machine administrative et politique de leur pays. Si le peuple français veut se donner au Général de Gaulle, il le fera. Mais il faut qu'il le fasse librement."

Le Général de Gaulle a paru se rendre compte de la sagesse de ce conseil en abordant le président Roosevelt. Pendant son séjour au Canada, il a continué de montrer l'esprit le plus conciliant. A condition qu'il persiste à Alger et ensuite en France, où son Comité de Libération doit s'établir, il prépare à son pays un meilleur avenir qu'un récent passé le laissait prévoir. M. Anthony Eden, secrétaire aux Affaires Etrangères, vient justement de déclarer que la Grande-Bretagne approuvait pleinement l'accord de Washington et qu'elle entendait conclure une entente tripartite entre l'Angleterre, les Etats-Unis et la France. Pas besoin d'ajouter que le Canada sera particulièrement heureux de se joindre à cet harmonieux concert.

GILBERT LARUE.

Le gouvernement Godbout...

(Suite de la 1ère page)

La question de la guerre et de l'isolationisme va jouer un certain rôle durant la campagne qui s'amène. Les parties d'opposition vont essayer de porter la lutte sur ce terrain malgré les efforts que fera M. Godbout pour la ramener sur le terrain de la politique provinciale. Les efforts des différents groupes qui le combattent vont placer tous leurs espoirs dans cette tactique. Mais le peuple ne devrait pas y porter attention.

"Et que va faire le parti de M. Bracken au cours de cette élection? Va-t-il appuyer la politique isolationniste de M. Duplessis? C'est sous les auspices de M. Duplessis qu'il a parlé à Québec."

Comme on peut le constater, la question se pose bien clairement pour les observateurs impartiaux des provinces sœurs. Québec est, pour eux, une province prospère et bien administrée et son premier-ministre, dans le domaine de notre participation à la guerre, a su lui garder la position qu'elle devait tenir durant ce terrible conflit. Et M. Godbout ne craindra pas de rencontrer ses adversaires sur ce terrain. Mais il veut qu'on le juge sur ses oeuvres, sur ses actes. Et l'électorat de Québec ne se laissera pas monter la tête et berné par de vains appels à la démagogie, alors qu'il s'agit de juger les hommes à leur mérite et de conserver à la province, les sages administrateurs qu'elle s'est donnés, en 1939. La victoire est d'ore et déjà assurée.

La campagne répugnante...

(Suite de la 1ère page)

des hommes que l'on présume bien élevés et intelligents, puissent se laisser emporter par leurs plus bas instincts jusqu'au point d'oublier tout sens de décence et toute dignité en répandant des saletés qui ne font que créer, chez les gens bien pensants, une impression de répugnance. Eh! bien, messieurs du Bloc, nous sommes d'avis que si vous continuez dans cette voie-là, vous n'irez pas loin dans la politique. Ces méthodes sont ni plus ni moins qu'une insulte gratuite et à l'intelligence du peuple et à la bonne volonté de toute la province."

Voilà une pénétrante analyse, ajoutait un confrère, des procédés démagogiques que le Bloc a voulu mettre en honneur dans les milieux politiques de notre province, avec ses soi-disant "troupeaux de choc", ses épithètes de "yuppies", rapportées dans le Devoir, de "veaux et de vaches", rapportées dans le Bloc. C'est la spirale inflationnaire qui se manifeste dans le vocabulaire de ce nouveau parti.

Il va donc falloir dénoncer sans répit cette sale campagne de nos adversaires et s'adresser au bon sens du peuple qui devra mettre à leur place tous ces démagogues et ces salisseurs de réputation publique. Le parti libéral n'a pas craint de défendre ses oeuvres et nos chefs sont dignes du respect de l'électorat. S'il faut retrousser nos manches pour mettre ces saligauds à la raison, nous n'hésiterons pas à le faire. Et gare la casse!

Sachons rester sur le...

(Suite de la 1ère page)

"Alors, votez pour nos candidats de l'Union Nationale. Ce sont des patriotes fiers et courageux."

"C'est un devoir patriotique." Il est donc nécessaire de mettre dès aujourd'hui l'électeur en garde contre une telle tactique. Lorsque viendra l'heure de juger les hommes qui ont dirigé le pays durant la période de la guerre, nous aurons alors à discuter les choses du fédéral et c'est M. King et ses ministres qu'il nous faudra approuver ou condamner. Et nous savons quel sera le jugement du peuple canadien devant l'admirable travail accompli par le parti libéral, à Ottawa.

Pour le moment, il s'agit de juger l'administration libérale de Québec, savoir si nous devons approuver ou désapprouver les quatre années du régime qui a donné à notre province une ère de progrès, malgré la guerre, des lois nouvelles et bienfaisantes et remis dans son assiette d'avant 1936 les finances provinciales que le régime Duplessis avait si lamentablement compromises. Et c'est justement parce que les adversaires du gouvernement libéral provincial n'ont rien à reprocher, rien à reprendre contre cette administration qu'ils cherchent à détourner l'attention de l'électorat pour l'entraîner sur un terrain qui est tout-à-fait étranger à la lutte actuelle.

Mais le peuple ne se laissera pas tromper par ceux-là même qui, en 1936, l'ont entraîné dans la lamentable aventure de ces trois années et demie du régime Duplessis, si néfaste à la province. Ce sont les mêmes gens, avec les mêmes ambitions et les mêmes principes qui désirent le pouvoir. Allons-nous commettre et répéter la même erreur?

Il faudra être bien irréfléchi pour la réaliser une fois de plus.

Les Canadiens-français...

(Suite de la page 4)

mortalité de l'âme. Il croira bien en Dieu, s'il y pense, mais il ne s'arrête qu'à la vie matérielle. Son ciel, il le veut sur la terre. C'est-à-dire qu'il veut tous les bonheurs possibles. Et comme le bonheur est "un", lorsqu'on veut des "bonheurs", on rate "le seul vrai" bonheur, qui est la fécondité, le succès dans le devoir d'Etat accepté et porté courageusement comme le pa-ces-des portageux."

Reconnaissons tout de suite que le style de cette élucubration ne vaut pas cher. Quant aux idées, elles ne brillent pas non plus par l'éclat. L'auteur invite en somme les Canadiens-Français à demeurer des porteurs d'eau et des scieurs de bois. Un tel idéal peut suffire à des esprits ratatinés comme nos "nationaux", mais il ne satisfait guère les nôtres doués d'une compréhension plus moderne.

Poser en principe que l'Anglo-Saxon et l'Américain ne croient pas à l'immortalité de l'âme et que c'est à peine s'ils croient en Dieu, à condition qu'il leur arrive parfois d'y penser, c'est une sottise qu'un ignorant fanatisé peut seul tenter de faire croire à des gens intelligents. L'auteur craint l'annexion aux Etats-Unis, puisqu'il crie d'avance à l'impie! S'il croit que des païens comme ceux qu'il dénonce vont se faire un scrupule de noyer nos quelques millions de Canajays dans le lac de 140 millions d'Anglo-Américains, il se fourre un doigt dans l'oeil à l'instar de son "chef" Henri Bourassa, qui n'a jamais fait autre chose de sa vie.

OBSERVATOR.

Le faux dévot...

(Suite de la 1ère page)

se: que ces troubles venaient d'un centre unique et étaient attisés par une organisation quelconque. Pourquoi ne serait-ce pas la Société secrète Jacques Cartier? Ainsi que je l'écrivais au commencement de ma lettre, il est plus facile de nier l'évidence même que de prouver que ce dont on est accusé n'est pas véridique. J'ai même jusqu'à écrit d'après certaines indications, qu'il existait un complot pour troubler les assemblées libérales. L'audace des écrivains n'a pas de limites..."

Sur ce, Monsieur le Directeur, recevez mes remerciements anticipés pour l'insertion de la présente, si vous la jugez opportune, et croyez-moi, Votre tout dévoué, Un citoyen de Ste-Thérèse.

Dernières nouveautés littéraires

(Suite de la page 4) tuellement sur demande adressée aux Editions Bernard Valiquette, 1420, rue St-Urbain, Montréal.

Une belle biographie ALFRED de VIGNY (1) par Bertrand de La Salle C'est un beau livre que viennent de publier Les Editions Variétés et un livre important.

L'histoire d'Alfred de Vigny est peu répandue. La connaissance de ses années de jeunesse, de la correspondance du poète avec sa mère, avec Madame Ancelot, ses premiers amours avec la belle Delphine Guay, telles que racontées par l'auteur, permettent heureusement de reconstituer cette partie de sa vie, même si les vicissitudes de sa liaison avec l'actrice Madame Dorval restent encore partiellement obscures. Alfred de Vigny il est vrai, ne souhaitait pas de voir divulguer les secrets de sa vie privée. Il faut le déplorer. Les amours d'Alfred de Vigny ont été à bien des fantaisies mais un grand poète n'est jamais un homme aussi crédule et naïf que certains ont voulu le laisser croire.

L'auteur d'Eloa et des Destinées, le contemporain de Hugo et de Lamartine, appartient maintenant au patrimoine des lettres françaises. L'histoire de sa vie doit être révisée et son portrait doit permettre la pénétration de son oeuvre. Les traits de la vie d'un grand poète prennent une singulière importance; car ils permettent de découvrir la source d'inspiration et nous mènent à l'origine des grandes oeuvres d'art.

Bertrand de La Salle s'est attaché à combler les lacunes qui entourent le véritable visage de Vi-

gny. Il a dépouillé, dans leur ordre chronologique, les documents qu'il a pu trouver. Du labyrinthe des notes et des fragments de correspondance ou de journal, il a recréé la vie du poète. Le livre qu'il nous a donné est palpitant d'intérêt.

Cet ouvrage servira d'admirable guide à tous les lecteurs qui désirent approcher ce beau, fier, jeune et discret officier qui produisit avant trente ans des chefs-d'oeuvre glorieux.

(1) Un livre de 320 pages, publié par les Editions Variétés. Prix \$1.50, par la poste \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un livre de l'avenir REGARDS SUR LE MONDE ACTUEL

Par Paul Valéry de l'Académie française

"Ce ne sont ici que des études de circonstances" nous dit Valéry, au début de cet étonnant ouvrage que viennent de publier les Editions Variétés. "Elles ont le caractère commun d'être des essais, au sens le plus véritable de ce terme. On n'y trouvera que le dessein de préciser quelques idées qu'il faudrait bien nommer politiques, si ce mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur. Il n'a voulu que se rendre un peu plus nettes les notions qu'il avait reçues de tout le monde, ou qu'il s'était formées comme tout le monde, et qui servent à tout le monde à penser aux groupes humains, à leurs relations réciproques et à leurs gênes mutuelles."

Ce message de Valéry est celui d'un amateur en politique, mais aussi celui d'un homme qui aime la vie parce qu'il en connaît les éléments les plus dignes et les causes les plus justes.

Ayant fermé tous les livres écrits sur les drames politico-historiques, le poète écrivain ouvrit un atlas et feuilleta distraitement cet album des figures du monde. Il regarda et il songea...

L'histoire, la philosophie, la métaphysique, la science, l'art défilèrent devant son esprit subtil et lui firent reconnaître dans son ensemble le champ de la vie humaine.

Alors il constata un événement considérable, un fait de première grandeur, que sa grandeur même, son évidence, sa nouveauté, ou plutôt sa singularité essentielle avaient rendu imperceptible à nous autres ses contemporains; le monde infini n'est plus, le temps du monde fini commence.

Le monde est devenu quelqu'un. L'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'A-

frique ne sont plus des continents indépendants. Ils sont le Monde, car le monde est un.

Voici un livre de l'avenir où Valéry se révèle un visionnaire. C'est un livre que tous aimeront.

(1) Un volume de 224 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, 1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Une charge trop...

(Suite de la page 4)

année mais pris individuellement, il devient un fardeau onéreux pour chaque propriétaire. Et si l'on considère que cette taxe est répartie chez tous les payeurs d'impôt dans certains cas, il est évident qu'un changement s'impose. J'affirme donc que cette charge devrait être appliquée aux frais de tous les résidents de Montréal.

Passons maintenant à une autre suggestion sur laquelle on a peut-être souvent insisté par le passé mais qui mérite encore notre attention. Je veux parler de la répartition que l'impose à la Cité pour le fonctionnement de la commission métropolitaine dont l'existence n'est destinée qu'à remettre sur pieds les trois villes de l'est de Montréal. Pointe-aux-Trembles, Montréal-Nord et Ville St-Michel.

Les statistiques les plus récentes révèlent que Montréal a versé environ \$8,000,000 en capital et intérêt depuis la création de cet organisme. L'état financier de ces municipalités s'est amélioré sensiblement, toujours selon ces mêmes rapports mais elles ne pourront jouir de leur autonomie qu'en 1965. Ce la veut donc dire que Montréal devra payer pendant encore une vingtaine d'années la somme de \$350,000 à \$400,000 par année pour sortir ces municipalités de l'impasse financière dans laquelle des administrateurs trop extravagants et trop peu soucieux les ont placées.

Ces trois municipalités auront coûté bien cher à Montréal. Et quelques mots de la taxe scolaire: Comme l'ont sans doute déclaré des conférenciers qui m'ont précédé, le propriétaire veut l'avancement de la jeunesse. Il tient à ce que la génération

de demain soit instruite et reçoive la formation intellectuelle qui lui permettra d'occuper des postes plus avantageux et de gagner sa vie d'une façon plus facile. Mais c'est un avantage pour la majorité des résidents de la cité. Le plus grand nombre des locataires ont des enfants à l'école. Et cette proportion est beaucoup plus élevée que chez les propriétaires. Le calcul est très facile. A Montréal, l'on compte environ 70,000 propriétaires. Environ 150,000 enfants fréquentent nos écoles. Les statistiques révèlent qu'en moyenne, un enfant fréquente la classe par famille. Nous voyons donc que les propriétaires paient pour environ 80,000 autres familles qui n'ont pas un sou à verser pour l'instruction de leurs enfants.

Je soutiens que toutes ces mesures que j'ai préconisées sont d'un réel avantage pour le contribuable comme pour la cité, mais à une condition essentielle: c'est qu'elles soient mises en vigueur. Et elles ne seront mises en vigueur que si les propriétaires font face commune à toute opposition qui veut l'empêcher de réussir. Il nous faut des associations puissantes, influentes, efficaces, dont le premier et le dernier but est de défendre les droits du propriétaire, sauvegarder ses intérêts et lui assurer des impôts moins élevés, un fardeau beaucoup plus léger qui l'encouragera à se lancer avec autant plus de vigueur et d'enthousiasme dans la construction.

En terminant, mesdames et messieurs, je vous prierais de faire pression auprès de vos représentants pour la mise en vigueur de ces améliorations. Ce n'est qu'en insistant auprès d'eux que vous obtiendrez succès.

Je veux aussi remercier le bureau de direction des Propriétaires-Unis Inc., pour la gracieuse invitation qu'il m'a lancée de venir vous dire quelques mots et l'auditoire invisible de m'avoir écouté.

ANN.

IMPRIMATUR

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Inc.", est enregistré à ses bureaux, Suite 333, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitée, Drummondville, P. Q.

Advertisement for CIGARETTES SWEET CAPORAL. Includes text: "En emportant vos colis au lieu de les faire livrer, vous épargnez de la main-d'oeuvre, de l'essence, du caoutchouc — tous requis pour fins de guerre." and "César se sent fier de contribuer à épargner la main-d'oeuvre." and "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".

Les livres nouveaux

La librairie Beauchemin, cette vieille maison d'édition canadienne-française, vient de mettre sur le marché deux nouveaux livres d'un grand intérêt. C'est tout d'abord: POUR UN RENOUVEAU CHRETIEN, par l'abbé Emile Du Bois, D. Th., un volume in-12 de 264 pages qui se vend en librairie \$1.25 et, par la poste, \$1.35.

Un Renouveau chrétien dans la vie moderne: c'est ce à quoi nous invite l'auteur de La Prière chantée.

De nombreux moyens sont indiqués dans les onze chapitres de ce livre, nourris de textes et de faits. L'expérience de milieux et de pays divers est citée et discutée. L'auteur préconise l'organisation logique des catholiques dans le respect et l'utilisation des sociétés et groupements existants.

Il y est question des expositions catholiques, de la presse, des missions paroissiales, des communions solennelles, du chant collectif, etc. et, au point de vue social, d'un plan inédit d'allocations familiales.

Pour un Renouveau chrétien s'adresse non seulement au Clergé et aux Communautés religieuses, mais aussi à tous les laïques intéressés à l'oeuvre de l'Action catholique.

Puis c'est: TRAITE DE LA VIE ELEGANTE, par Honoré Balzac, le plus grand de nos romanciers français, un volume in-12, de 256 pages, au prix de \$1.25 en librairie et de \$1.35 par la poste.

Ce volume contient des pages inconnues de Balzac. Elles méritent d'être tirées de l'oubli, car elles portent toutes l'empreinte du prodigieux génie de l'auteur de la Comédie Humaine.

Balzac exerce sa verve satirique sur les élégants, le rentier, les employés, puis il nous transporte sur les boulevards: il n'épargne personne.

Des dessins de Daumier, de Gavarni, de Trimolet et de Bertall ajoutent à l'attrait du volume.

Encouragement à l'apiculture

Un subside de 50 sous par livre d'abeilles vivantes est accordé par la Corporation de la stabilisation des prix des denrées Ltées, Ottawa, aux apiculteurs qui ont importé des abeilles des Etats-Unis. Cette réclamation doit se faire dans le plus bref délai; elle ne sera pas accordée après 90 jours de la réception des abeilles. Que les apiculteurs intéressés s'empressement de faire venir les formules spéciales à cet effet du Service de l'Horticulture à Québec.



Pouvez-vous dire après la guerre: "moi aussi, j'ai aidé à libérer la France"

LA "douce France", le pays de vos ancêtres, est depuis 4 ans dévastée, pillée et réduite en esclavage par les soudards nazis. Des gens qui parlent notre langue et qui sont nos arrière-cousins sollicitent notre secours. Les Nations Unies ont déclenché l'invasion. C'est pourquoi le Canada vous lance cet appel. Voulez-vous aider à libérer la France, qui vous a légué ses plus belles traditions?

Logo for SERVICE D'OUTRE-MER (GS) and text: "Où puis-je m'engager volontairement AUJOURD'HUI?"

Combien d'hommes trop âgés envient votre place, jeunes gens. Profitez de votre chance, ce sera le plus beau geste, le plus beau souvenir de votre vie. Quelle belle occasion! L'Armée active a besoin de Canadiens français hardis, enthousiastes, généreux. Vous vous plairiez dans l'infanterie. Vous y rencontrerez de bons camarades. Vous verrez la France, l'Europe, et vous participerez au triomphe final des Alliés.

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers généraux du recrutement de l'armée située dans la ville la plus proche de chez vous.

Advertisement for ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE ACTIVE. Includes text: "Serai-je versé dans une unité canadienne-française? Oui, vous serez incorporé avec vos concitoyens de langue française. Vous aurez le choix de suivre l'instruction militaire dans la langue que vous préférez."

Advertisement for COMBUSTIBLES ANTHRACITES CHARBONS MAZOUTS. Includes logo of a man with a truck and text: "Mongeau & Robert Cie Limitée 1600 est, rue Marie-Anne Tél. AM. 2131 MONTREAL"

Le Bloc traite le soldat anglais de "pourri"

Les Canadiens-Français maîtres du Canada... sans immigration

C'est pourquoi nos "nationaux" ne veulent pas au pays d'"importés". — N'est-ce pas inciter les Anglo-Canadiens à attirer autant d'étrangers que possible? — Les protestants traités de païens et de fruits secs.

Savez-vous pourquoi nos "nationaux" sont irrémédiablement opposés à toute immigration? C'est qu'ils espèrent que grâce à notre forte nationalité, nous serons en aussi grand nombre, en 1970, que les Anglo-Canadiens et les gens d'autres nationalités qui se colleraient à eux, et qu'ensuite ce sera un jeu d'enfants de devenir maîtres du pays. Voilà du moins ce que nous apprend un article publié dans "L'Action Nationale", numéro de mars, sous la signature de Pierre d'Angle, personnage qui s'efforce de traduire tant bien que mal les idées du chanoine Lionel Groulx.

Tout cela est fort beau sur le papier, mais reste à savoir si les Anglo-Canadiens consentiront de gaieté de coeur à limiter l'immigration afin de complaire au Bloc Popu, dont la revue en question reste un organe attiré, malgré le départ simulé de son ancien directeur, M. André Laurendeau: si même au cas où nous deviendrions la majorité, les éléments opposés ne recourraient pas tout simplement à l'annexion aux États-Unis, ce qui serait d'ailleurs le plus radical de la façon, aux aspirations "nationales". Citons quelques-uns des passages les plus significatifs du redondant Pierre d'Angle:

"Les Anglo-Canadiens ne sont pas patriotes; donc ils ne vont à rien... Le peuple canadien-français, qui est un peuple très jeune, travaille toujours pour l'avenir. Il gagne moins d'argent, il engendre plus d'enfants. Et si les gens de langue anglaise sont encore, pour une marge assez faible et constamment décroissante, la majorité en Canada, ce n'est pas pour longtemps. Les statistiques, l'un des dieux des Anglais, démontrent à satiété la croissance inexorable comme une règle de génétique, de l'élément canadien-français.

"L'immigration? Les Anglais de l'autre bord sont encore plus stériles que ceux d'ici. Importer des pierres sèches, qu'est-ce que ça change? L'Anglais s'aime trop pour aimer des enfants qui ne sont pas nés, pour les souhaïter et les avoir. Et le protestantisme ne l'y oblige pas. Alors il est condamné à l'extinction. C'est un peu ce que voulait dire Joseph de Maistre lorsqu'il prévoyait que le protestantisme n'a pas plus d'avenir qu'un figuier stérile qui sera arraché et jeté au feu, parce que disait le grand politique savoyard, l'hérésie ne peut que "périr de son propre triomphe, comme le cancer qui meurt avec le dernier molécule de chair vivante, qu'il a dévorée".

"En Amérique, nous sommes les premiers Canadiens qui veulent "penser Américains", et qui sachent demeurer dans les bornes de la collaboration avec nos voisins, et ne pas s'abandonner à un annexionisme scandaleux, car l'annexionisme est la négation même de la vertu patriotique. L'annexionisme est impie.

"Bref, l'avenir nous appartient et, grâce à Dieu qui nous donne la force, nous ne laissons pas l'avenir travailler seul pour nous... Les autres sont toujours tentés d'abuser: toujours trop d'argent, trop de femmes, trop d'entreprises: l'Anglo-Saxon, l'Américain, l'hérétique est un accapareur-né. Pourquoi? C'est bien simple, il ne croit pas vraiment à l'im- (Suite à la page 2)

Le maire de St-Hyacinthe et ses bras droits traduits devant les tribunaux

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")
St-Hyacinthe, 14. — L'élection de M. Victor Sylvestre à la mairie de St-Hyacinthe et de son groupe de conseillers hostiles à la politique municipale de l'ex-maire T.-D. Bouchard, ne vient que d'avoir lieu et déjà c'est tout un désarroi dans l'administration de la cité maskoutaine. En effet, le nouveau maire, élu par acclamation le lundi, comparait devant le mercredi devant le magistrat Victor Chabot sous l'accusation d'avoir fait une fausse déclaration à la régie des huiles du Canada.

La plainte, logée par M. Athanasie Blouin, représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, porte que le maire Sylvestre aurait, le ou vers le 30 juillet 1943, certifié faussement que les renseignements par lui fournis au régisseur, pour obtenir un permis d'huile et de combustible, se rapportaient à une maison d'habitation ne contenant pas en tout plus que deux logements distincts. L'enquête fixée au 23 juillet est attendue avec impatience.

C'est la seconde accusation du genre portée à St-Hyacinthe depuis quelques semaines. La première fut contre la maison A. Blondin Ltée, dont le président et gérant-général a l'honneur d'être M. Adrien-L. Auger, représentant du quartier No 3. On a reproché à la compagnie d'utiliser de l'huile de chauffage pour le magasin qu'elle occupe rue des Cascades. M. Auger a plaidé culpabilité et la maison Blondin fut condamnée à \$25.00 d'amende et aux frais. Quelques jours plus tard, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre décidait de porter la sentence en appel, par suite de la gravité de l'infraction et surtout parce que la condamnation ne constitue pas une punition suffisante, ni ne peut servir d'exemple à ceux qui seraient tentés d'enfreindre les ordonnances de la Commission.

L'ordonnance violée par le nouveau maire fut passée en février 1941. Elle défend de chauffer à l'huile toute maison ou tout immeuble contenant plus de deux logements sans un permis du régisseur, dont l'obtention exige de l'intéressé qu'il remplisse une formule contenant des renseignements exacts. Les contribuables de Saint-Hyacinthe se montrent naturellement estomacés de la conduite du maire Sylvestre et de l'échevin Auger, que leurs amis se plaisaient à classer parmi les "purs d'entre les purs". Signalons que ceci s'ajoute à une affaire de \$3,000, dépense que des échevins sortants mais réélus auraient autorisée sans un semblant de légalité. Avec tous ces faits nous ne pouvons en venir qu'à une conclusion: qu'il y aura bientôt un grand bruit dans Maska. GRINGOIRE.

Notre élite est restée au Canada

Comme quoi les meilleurs des Anciens Canadiens ne passèrent pas en France après la conquête. — Une autre légende détruite.

Dans sa brochure "T'as menti, Brissette!", M. Charles Holmes rétablit encore un autre point de notre histoire faussée par nos mémorialistes:

Les historiens les plus en vue: Groulx, Bibaud, F. et Land, Groulx et d'autres nous ont dit qu'après la conquête, toute l'élite de la population canadienne passa en France, ne laissant ici que quelques agriculteurs, trappeurs, coupeurs des bois et boutiquiers et ils déplorent cette perte pour le pays.

Rien n'est plus faux. Durant les trois années qui s'écoulèrent entre la reddition de Québec et la signature du traité de Paris, pas plus de 1,000 à 1,200 personnes retournèrent en France. C'était des soldats des régiments réguliers, leurs officiers et les fonctionnaires dont le traitement cessait avec la cessation de leurs fonctions. En d'autres termes, ce n'était pas des Canadiens, sauf quelques officiers du régiment Callières qui, pour la plupart, revinrent par la suite au pays en dépit du fait que le roi de France leur offrit une solde supérieure à celle des officiers français de leur rang pour rester en Touraine où il voulait les établir. Il est à noter que 200 soldats français (Groulx dit même 500) désertèrent leur régiment pour rester au Canada parce que s'étant mariés à des Canadiennes et celles-ci refusant d'aller en France, ils ne voulaient pas briser leurs foyers canadiens. Très peu de membres de la noblesse française repassèrent dans leur pays d'origine. Voyez à ce sujet Baby, Olivier Asselin et Lanctôt.

Après la signature du traité de Paris, selon Murray, 270 Français seulement quittèrent le pays. C'est, me dites-vous, que ceux qui restaient n'avaient pas d'argent pour se rendre en France. Erreur! Ils n'avaient pas besoin d'argent pour quitter le pays car les vainqueurs étaient si désireux de se débarrasser de l'élément français au Canada qu'ils offrirent de transporter aux frais de l'Etat tous les Canadiens et leur donnèrent le choix de se rendre soit en Louisiane, soit dans les Antilles françaises ou même en France, une fois la guerre de sept ans finie, et de les garder en Angleterre jusqu'à la conclusion de la paix. C'est qu'ils ne voulaient pas perdre leurs biens immobiliers — erreur encore, l'Angleterre leur permit de vendre leurs propriétés pourvu que ce soit à des sujets de Sa Majesté. La France, elle, se contenta de leur laisser pour 41 millions de francs de papier-monnaie sans cours.

Comment se divisait la population canadienne restée au pays? Le recensement de 1768 (cinq ans après la signature du traité de Paris) nous renseigne à ce sujet. Voici des précisions: 130 membres de la noblesse 100 seigneurs ou gentilshommes 125 marchands 25 juristes 30 notaires 138 prêtres 12,000 citadins — boutiquiers, ouvriers, journaliers 53,000 agriculteurs.

Lisez au sujet de l'élite demeurée au Canada "Les origines des Canadiens-français" de Benjamin Sulte, en plus des écrits de Baby, Asselin et autres que je vous ai déjà signalés, et surtout la correspondance de Murray dans laquelle il écrit au sujet des Canadiens demeurés au pays... "they consist of the noblesse, old and numerous, and who piqued themselves much upon the antiquity of their families". Ce qui explique pourquoi il devait écrire au sujet de vos ancêtres... "c'est un peuple de gentilshommes". CHARLES HOLMES.

Sallustre Lavery, C.R.
Rés. 6159 C.-Columb
741. DO. 6654
LA Philippe Guay, B.C.L.
Rés. 3482 Berthelie
741. CH. 3592
LAVERY & GUAY
AVOCATS — PROCUREURS
Avocats-conseils de l'Union internationale des employes de Travaux - Local 760
1575 rue St-Denis MONTREAL
TÉL. HA. 4118

Folle provocation lancée par le candidat "blocard" Jacques Sauriol. — "Cette vieille canaille de Maurice Duplessis qui a frappé Camillien dans le dos". — L'hurluberlu Sauriol propose de prendre d'assaut le camp d'internement de Fredericton afin de libérer le grand patriote Houde.

Félicitais dans "L'Autorité" du 21 juin qu'il était inévitable que la campagne de désintégration nationale poursuivie par le Bloc Popu depuis deux ans portât des fruits désastreux, et que nous étions menacés, dans la phase la plus critique de la guerre mondiale, d'un commencement de guerre civile dans le Québec. Qu'importe aux cervelles vides du Bloc, particulièrement aux Jeunes Laurentiens et à tous les jeunes Jean-foutre de même acabit une semblable calamité, s'ils espèrent en retirer un avantage électoral temporaire?

On ne saurait mieux choisir comme type de ces agents provocateurs que le romancier Jacques Sauriol, auteur du "Désert des Lacs", candidat dans Maisonneuve. Ecoutez un peu son discours-programme et dites-moi où ce brandon de discorde veut mener les Canajays, à condition que ceux-ci soient assez fous pour le suivre:

"L'Empire britannique est une institution tellement néfaste et tellement condamnable qu'il lui faut une guerre à tous les vingt-cinq ans pour se maintenir. Nous sommes contre les guerres étrangères et nous userons de tous les moyens, je ne dis pas légitimes, mais nécessaires, pour faire cesser ce drainage de notre jeunesse vers les charniers européens... Je dénonce les papiers maudits du Service sélectif, qui envoient nos gars à Longueuil, où c'est le juif Echenberg qui commande. J'ai moi-même été menacé par le Service sélectif parce que l'Angleterre a besoin d'une guerre inique tous les vingt-cinq ans, vu que le soldat anglais est le plus pourri de la terre et qu'il faut que ce soient les Canadiens qui aillent se faire tuer à la place des Anglais dans Fenjer de Caen."

A moins que les règlements de la Défense nationale en temps de guerre ne soient abolis pour la durée des élections provinciales, on se demande comment les autorités fédérales en arriveront à tolérer de semblables élocubrations sans couvrir de ridicule leurs propres mesures. Au cas où des soldats, des aviateurs et des marins anglo-canadiens tomberaient à bras raccourcis sur les démagogues genre Sauriol, la police fédérale et la police provinciale devraient-elles protéger les insulteurs contre les insultés? Est-ce justement de telles échauffourées que cherchent les Blocards pour poser aux martyrs? La présente campagne n'a qu'à continuer sur ce ton pour être suivie, avant ou après le 8 août, des conséquences les plus dommageables au point de vue canadien-français.

LE LIBERATEUR DE CAMILLIEN HOUDE

Encoutez encore le romancier Sauriol et demandons-nous s'il n'a pas tout-à-fait perdu le Nord: "Moi, je suis pour la manière forte. L'ancien maire de Montréal, Camillien Houde, a été arrêté injustement. Quand nous serons au pouvoir, nous, du Bloc, nous allons voir à arranger cela. Où qu'il soit, Camillien, moi, Jacques Sauriol, je m'engage à aller le chercher le 9 août, s'il est encore victime des persécutions de la police fédérale". Le romancier du "Désert des Lacs", oeuvre où il est justement question de policiers, avait à ses côtés M. Raphaël Beaudette, fondateur des Jeunes Laurentiens, lui-même candidat du Bloc dans Ste-Marie, comté qu'il a promis de céder à Camillien le jour où celui-ci serait libéré. Pas plus le copain Sauriol que le copain Beaudette ne s'engage à grand-chose, car il est moins que certain que l'un et l'autre seront élus.

Revenant sur l'affaire Houde, le candidat Sauriol a prétendu qu'il avait été cinq fois victime des vexations de la police fédérale pour avoir défendu son héros. Il ne spécifie pas de quelle façon. Aurait-il fait partie des troupes de choc d'Adrien Arcand? On sait que d'après le plan d'Adrien, dont il avait confié l'exécution au major Maurice Scott, depuis décedé, les valeureux "patriotes" marchaient sur Ottawa afin d'en chasser le gouvernement libéral. En fait-il déduire que le général Sauriol marchera sur le camp de concentration de Fredericton à la tête des phalanges "blocardes"? Mais celles-ci ne semblent rien craindre autant qu'une arme à feu ou une baïonnette, si nous réjurons au passé. Pour en finir avec l'affaire Houde, signalons cette phrase de l'hurluberlu Sauriol: "Parmi nos grands hommes, il y a eu Papineau; il y a eu Honoré Mercier; et il y a Camillien." Que fait-il de Maxime Raymond et d'André Laurendeau?

"CETTE CANAILLE DE DUPLESSIS"

J'avais observé une trêve de plusieurs semaines entre l'Union Nationale et le Bloc, au cours desquelles certaines tractations se poursuivaient sûrement entre les deux factions. Il paraît que la trêve est finie, et c'est le songe-creux Jacques Sauriol qui nous en avertit:

"Il y a aussi Maurice Duplessis, cette vieille canaille qui a frappé Camillien dans le dos. C'est le même qui en 1935 et en 1936 nous promettait de mettre les trusts à la raison, et qui une fois au pouvoir, n'a rien fait d'autre que de construire un petit barrage au Témiscamingue pour discréditer la nationalisation de l'électricité... Une autre canaille, c'est Blair Gordon, du trust du textile. Il pourra donner à Maurice Duplessis tous les \$100,000 qu'il voudra, ce n'est pas ça qui nous empêchera de décapiter en vingt-quatre heures son trust du textile... Son Excellence Mgr Georges Gauthier, en 1937, avait donné de l'argent aux Syndicats catholiques afin de poursuivre leur grève contre le trust de Blair Gordon, et c'est l'infâme Duplessis qui est intervenu avec sa police provinciale pour briser cette grève... Pendant ce temps, celui-ci faisait des pèlerinages politiques à l'Oratoire Saint-Joseph, imposteur qui s'est fait un ennemi de chacun des ouvriers de la province et qui espère camoufler son oeuvre néfaste parce que c'est lui qui tient la grosse caisse, remplie par le trust de l'électricité."

Ce discours du romancier de Maisonneuve se termine, comme il fallait s'y attendre, sur une note très sympathique aux Italiens et à Mussolini: "Avez-vous déjà vu Mussolini au Canada? Non, vous ne l'avez pas vu, mais vous y avez vu le roi d'Angleterre et Churchill". Comme trouvaillé, c'en est une véritable, et comme mot de la fin, il exhibe celle-ci: "Quant à la conscription, le Bloc la cassera comme ça!" déclara-t-il avec le geste d'un géant qui brise une toute petite branche d'arbre entre ses mains formidables. FLAMBEAU.

Une charge trop lourde pour les contribuables montréalais

Dernières nouveautés littéraires

Le nouveau catalogue des Editions Valiquette
Le nouveau catalogue des Editions Bernard Valiquette vient de nous parvenir. Il est imposant (84 pages) et présenté avec un réel souci de bon goût.

Cette maison d'édition, fondée en septembre 1938, a toujours été l'une des plus actives et des plus audacieuses et ses réalisations sont nombreuses et fécondes.

Le catalogue est divisé en cinq sections, ce qui indique assez bien l'éclectisme de cette maison qui a su s'attacher quelques-uns des meilleurs auteurs, romanciers, essayistes, historiens canadiens auxquels sont venus se joindre les auteurs européens vivant en Europe ou à l'étranger, et les classiques les mieux goûtés de notre pays.

Sous la rubrique: Romans, contes et nouvelles, on trouve les noms d'Alain Fournier, de Julien Green, Joseph Kessel, André Malraux, François Mauriac, Raymond Radiguet, Romain Rolland, Antoine de Saint-Exupéry, parmi les auteurs contemporains les plus marquants. La section littérature n'est pas moins bien choisie avec le critique Pierre Brodin, les essayistes Roger Caillois, Jacques Rivière, Jean Schlumberger, le grand historien d'art Henri Focillon, etc.

Dans le domaine de l'histoire et de la sociologie, on remarque: Brian-Chanivov, Pierre de Lanux, Henri Laugier, Otto Strasser; et des écrivains canadiens tels que Jean Bruchési, Paul Cardinal, Edouard Montpetit, Edmond Turcotte, sans oublier les deux monumentales séries d'ouvrages de Robert Rumilly (Histoire de la province de Québec, qui compte 13 volumes à date et constitue le plus grand succès de librairie jamais connu au Canada français) et de Sir Thomas Chapsal (Cours d'histoire du Canada (1760-1867) en huit volumes, et qui est l'ouvrage classique sur cette période).

Le rayon de la poésie est particulièrement bien soigné; la collection "A l'enseigne des muses", d'une luxueuse présentation typographique, contient les noms de Victor Hugo, Musset, Milleval, Verlaine et sera complétée par des ouvrages de Beaudelaire, Lamartine, Laforgue, Mallarmé, etc. La poésie canadienne est représentée par l'excellente "Anthologie" de Guy Sylvestre.

Cette sèche énumération ne donne qu'une idée assez restreinte de l'activité de cette maison qui offre en outre plus d'une quarantaine d'ouvrages canadiens de nos meilleurs auteurs, sans compter les ouvrages qui ont été publiés et qui sont maintenant épuisés.

Ce magnifique catalogue des Editions Valiquette est envoyé gratuitement. (Suite à la page 2)

Jeunes gueulards mis en déroute

Les jeunes Blocards, probablement sur l'incitation de l'Ordre secret Jacques Cartier, s'étaient proposés d'aller chahuter l'assemblée de l'hon. Adélard Godbout, mardi soir, au Marché St-Jacques. Comme le rapporte le "Devoir": "Les manifestants hostiles qui avaient pu se glisser à l'intérieur ont été vite expulsés par une bande de forts-à-bras que dirigeait, dit-on, un certain "Caramel" Ross, qui s'est déjà distingué dans des réunions de ce genre."

Le "Devoir" aurait préféré sans doute voir l'assemblée troublée par quelques centaines de jeunes gueulards qui ont opéré une prudente retraite dès qu'ils se virent en danger de se faire casser la gueule.

Campagne de l'hon. J.-A. Francoeur dans Mont-Mercier

L'hon. J.-A. Francoeur, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, poursuit une vigoureuse campagne dans Mont-Mercier. L'hon. Francoeur, d'abord, n'a jamais craint d'affronter quelque candidat que ce soit, et ensuite, il a la conscience de servir une bonne cause. Il vient d'ouvrir son comité central au No 4495 Papineau, en bas de Mont-Royal. Les électeurs sont priés de s'adresser par téléphone pour informations et renseignements à ce comité en se servant des numéros AM 6002 et 6463.

Le propriétaire en particulier n'a plus le même avantage de faire entendre ses réclamations. — Le locataire a de même ses griefs particuliers. — Les Propriétaires-Unis Inc.

Voici la vigoureuse conférence prononcée à la radio par M. Jean Constant, conseiller municipal, sur l'état présent des affaires à l'Hôtel de Ville:

Bonsoir, mesdames et messieurs: — Profitant de la gracieuse invitation du bureau de direction des Propriétaires Unis Incorporés, association de propriétaires dont les débuts ne remontent qu'à quelques mois, j'ai l'intention, ce soir, de discuter des questions d'ordre municipal qui touchent de près celui qui contracte la plus forte partie des revenus qui permettent à notre cité d'offrir à tous ses citoyens les divers services dont ils ont besoin à tous les jours.

Cependant, avant de vous indiquer les sujets dont je traiterai au cours de cette brève causerie sous les auspices des Propriétaires Unis Incorporés, je désire vous souligner que je viens ici comme invité de cette jeune association, comme membre du conseil municipal de Montréal, et tout particulièrement comme citoyen qui ne favorise aucun groupe, qui n'est attaché ni de près ni de loin à aucun parti politique mais tout simplement comme un bon canadien qui veut le progrès de sa municipalité, son avancement et son rétablissement financier d'une façon permanente. C'est donc cette attitude que je désire que vous teniez en ligne de compte quand vous daignerez m'écouter au cours de cette causerie et que je conserverai alors que je vous ferai certaines suggestions pour que le propriétaire améliore son sort.

Tout d'abord, je vous dirai, en toute franchise, qu'on n'a pas toujours donné la considération désirée au propriétaire. Je voudrais, si vous me le permettez, d'attirer votre attention sur les déficiences qui méritent non seulement la considération de nos gouvernements mais aussi une solution immédiate si l'on veut éviter le désastre vers lequel on s'achemine dans les conditions actuelles.

Nous allons donc, pendant quelques instants, discuter la taxe scolaire, le paiement des divers services municipaux dont profitent les municipalités voisines, le maintien de la commission métropolitaine et autres questions du même domaine. Avant de terminer, je vous ferai certaines suggestions, qui, mises à exécution, contribueraient à restaurer à sa juste place la situation économique de la propriété qui, quoi qu'on dise, a toujours été et sera toujours la base de l'équilibre financier d'une ville de l'importance de la nôtre. Malheureusement, on a semblé oublier ce point par le passé. On ne s'est préoccupé que du confort et du bien-être du citoyen sans attacher la moindre importance qu'il fallait que ces commodités se paient ou sans se soucier de quelle façon l'on répartirait ces dépenses au moyen d'impôts.

Nous admettons à l'avance que les budgets de municipalités sont beaucoup plus élastiques que ceux des individus ou des compagnies privées. Ordinairement, une personne méthodique, une personne d'affaires voit à ce que les dépenses n'excèdent pas les revenus. Il n'en est pas tout à fait ainsi des villes telles que Montréal. Un besoin se fait sentir, on le satisfait en pourvoyant les fonds nécessaires, quitte, à la fin de l'année, d'accuser tout simplement un déficit ou, comme la chose se fait régulièrement, en ayant recours à de nouvelles taxes. Mais, celui auquel on a le plus souvent recours pour combler ces lacunes, c'est le propriétaire. Il a des valeurs tangibles, se dit-on. Il n'est pas trop réalisateur. Il ne fait pas preuve d'opposition organisée. Il est bon garçon. Il élève un peu la voix lorsqu'on impose de nouveaux impôts. Mais l'autorité demeure sourde à leurs clamours. Les propriétaires démunis se sentent impuissants et courbent la tête devant ceux qui imposent leurs vues et surtout des taxes. Et le résultat inévitable, c'est qu'ils continuent de payer.

Veillez croire, mesdames et messieurs, que je ne pose pas ici en hableur. Je ne pose pas à la critique aveugle. Je ne fais que des constatations que les événements de tous les jours prouvent d'une façon indiscutable. Mais il ne faut pas se satisfaire de constatations. Il faut agir. Mais pour agir d'une façon efficace, il faut l'unification complète, l'entente parfaite et un but unanime. Si le propriétaire n'a pas eu plus de succès dans ses réclamations par le passé, c'est dû à cette absence de cohésion, de co-opération et d'unité d'action.

Discutons maintenant certains changements qu'on pourrait effectuer non seulement pour le bien du propriétaire mais pour le bien-être de tous les contribuables. Premièrement, nous sommes convaincus que Montréal ne devrait pas être seule à payer pour certains services dont bénéficient et les autres municipalités de l'île de Montréal et d'autres villages bien distants de notre métropole. Prenons, par exemple, l'inspection du lait. Par le passé, le cultivateur expédiait son lait à Montréal. Il arrivait en maintes circonstances que les troupeaux n'étaient pas soumis à un examen minutieux. Il en était ainsi pour les bâtiments et pour la manipulation du lait. Il n'était pas rare que les vaches étaient atteintes de tuberculose ou que le cultivateur n'exerçait pas toute la propreté voulue. La conséquence inévitable: de nombreux Montréalais étaient les victimes et nos archives municipales révèlent que de nombreuses pertes de vie peuvent être attribuées à ces maladies. Le gouvernement provincial a fait un bel effort pour enrayer ce fléau, mais Montréal a fait plus que sa part. L'on a mis en usage les méthodes d'hygiène préventive les plus modernes. Le service d'hygiène s'occupa de l'inspection des laiteries mais il fallait aller plus loin. Ce fut alors que nos inspecteurs poussèrent leurs examens jusqu'en pleine campagne, à des distances même très éloignées de Montréal. Et le résultat? Vous le connaissez tous comme moi. La mortalité par la tuberculose diminua. Montréal était de plus assuré de bon lait. Quand je dis Montréal, je veux dire la métropole et toutes les municipalités avoisinantes.

Cependant, qui a défrayé les dépenses pour une telle amélioration? Montréal, toujours Montréal et jamais nos municipalités voisines. C'est à ce point que je voudrais suggérer que les villes du district soient appelées à payer une partie de ces frais d'hygiène préventive. Si les autorités montréalaises pouvaient obliger nos voisins à souscrire à une telle dépense, le budget de la Cité serait diminué d'autant et le propriétaire verrait l'impôt foncier diminuer dans la même proportion.

Une telle répartition plus justifiable ne s'impose pas seulement pour l'inspection du lait. Nous pourrions en dire autant pour l'entretien de ponts tels que ceux qui portent le nom de Lachapelle et Lajeunesse. Et ces milles de rues qui mènent du centre de la ville aux divers sorties vers les régions excentriques? Nous sommes certains que des milliers de gens de Verdun, de Westmount, de Lachine, de Pointe-aux-Trembles se servent de ces ponts et ces artères très coûteux. Et qui en a jours Montréal et pas d'autres jours Montréal et pas d'autres villes que Montréal. Il nous semble que les moyens nécessaires devraient être pris au plus tôt pour qu'une répartition plus équitable de ce fardeau soulage le pauvre propriétaire qu'on assomme à coup de taxes et d'impôts quand il faut trouver de nouveaux revenus. Un autre impôt dont la perception devrait être faite autrement, est la taxe de pavage. A l'heure actuelle, la Cité perçoit la taxe de pavage des propriétaires riverains. Et pourtant qui se sert des rues, des trottoirs vis-à-vis des propriétés de ces contribuables? Et la pierre de courtoisie et messieurs, cet impôt est presque insignifiant en comparaison avec les dépenses budgétaires de la Cité pendant une (Suite à la page 2)